

La confiance peut sauver l'avenir



ÉDITION 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ TOULINE DE LILLE

RESSOURCE

LA TOULINE

Présentation du projet

Ouvert en 2014, le service de la Touline s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans sortis d'un établissement de protection de l'enfance depuis moins de 3 ans, en proposant à ceux qui le souhaitent un accompagnement global et personnalisé tourné vers l'extérieur (droit commun, écosystème local) pour une transition vers l'autonomie.

La Touline un lieu d'écoute et de rencontre, un attachement, un point d'ancrage et de solidarité pour éviter la rupture de parcours. Elle a vocation à créer du lien, en confiance, et prévenir toute dégradation de leur situation.

Inscrite dans l'histoire et l'identité même de la Fondation Apprentis d'Auteuil (« *Une fidélité d'amitié avec les anciens jeunes accueillis* », préambule des statuts de l'association), ce dispositif est présent sur 17 territoires en France métropolitaine et à la Réunion.



Aujourd'hui, les deux travailleurs sociaux de la Touline de la MECS Saint-Jacques accompagnent des jeunes sortis de nos établissements et services, à l'exception de 6 jeunes cette année (3 copains et 3 jeunes d'autres Toulines venus habiter dans le Nord).

Fonctionnement général

La création et le maintien du lien avec le jeune majeur est un axe essentiel de l'intervention. Il se crée et s'entretient par des contacts réguliers : rencontres physiques, ateliers, moments conviviaux partagés, appels téléphoniques, messages, réseaux sociaux, ...

Nous intervenons auprès de ces jeunes en tenant compte de leurs disponibilités, de leur mobilité. Une grande majorité d'entre eux sont dans un processus d'insertion professionnelle (formation, emploi, etc.). Ainsi, ils sont peu disponibles aux horaires d'ouverture des services publics et du service d'aide aux démarches en ligne, France Services. Afin que leur insertion professionnelle ne soit pas un frein à leur insertion sociale (santé, logement, ...), La Touline s'adapte en intervenant en soirée ou sur des temps de weekend, que ce soit à leur domicile, dans un café, ou pendant leur pause sur le lieu de travail.

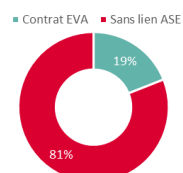
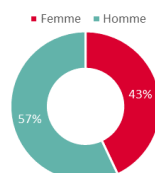
Les chiffres de 2024

121
inscrits

36
nouveaux

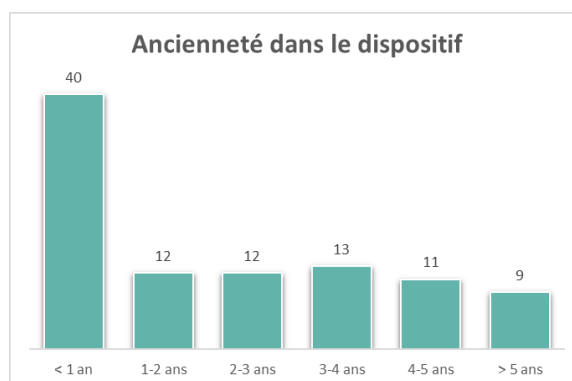
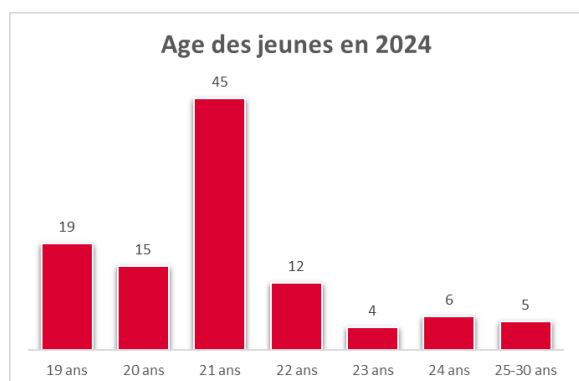
18%
ex-MNA

moyenne
21ans



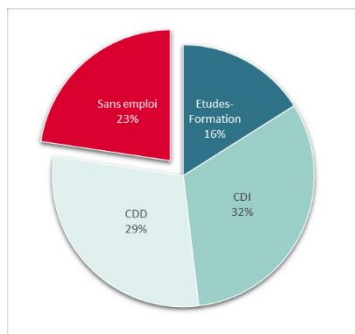
Sur 121 jeunes inscrits, 106 ont demandé un accompagnement en 2024, dont 36 nouveaux.

15 ne nous ont pas sollicité. 23 jeunes (19%) bénéficient encore d'un soutien de l'ASE via un contrat EVA jeune majeur (contre 6 l'année précédente). Cette augmentation reflète une hausse des situations de précarité, mais aussi l'impact positif de la loi Taquet, qui a permis de mieux sécuriser ces jeunes. Par ailleurs, grâce à un renforcement de notre collaboration avec la responsable du pôle jeunesse du PEFJ de Lille, de nombreuses situations complexes ont pu être débloquées.



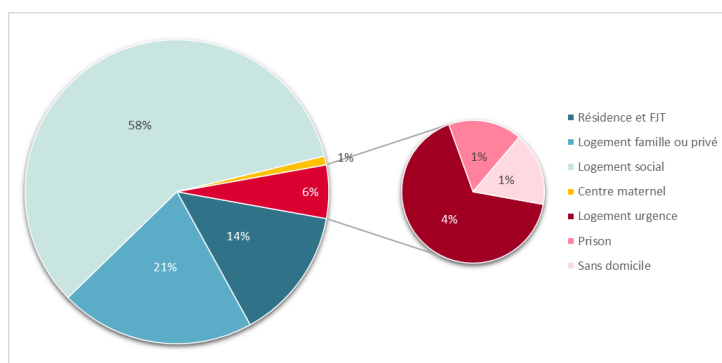
La très grande majorité des jeunes accompagnés ont entre 18 et 22 ans (87%). Plus de 40% des accompagnements ont moins d'une année, mais plus d'un tiers durent dans le temps (plus de 3 ans).

16 des jeunes majeurs accompagnés ont une reconnaissance MDPH (15%).

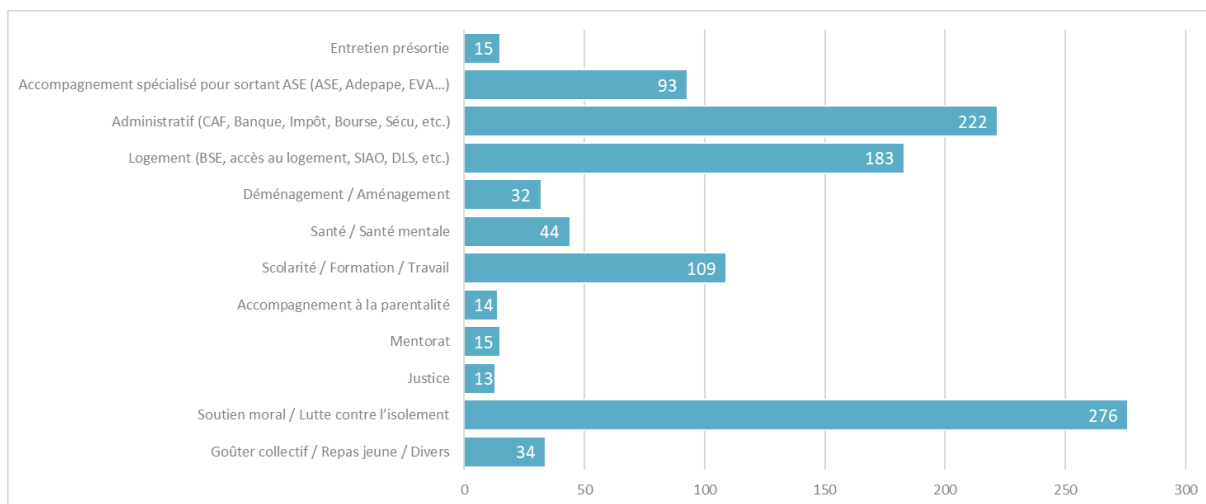


La grande majorité des jeunes que nous accompagnons sont en études-formation (16%) ou sur le marché de l'emploi (61%). Un peu moins d'un quart demeurent sans activité. Nous les accompagnons sur des démarches diverses : mise à jour du CV, inscription à France Travail et actualisation, orientation vers les recruteurs, la mission locale ou d'autres dispositifs d'aide, etc. Nous travaillons également sur les autres freins : situation administrative, formation, logement, santé, budget, mobilité, ... ; toujours avec les structures compétentes de droit commun qui pourront prendre le relai.

Le logement est l'un des axes de travail principaux, que ce soit dans la constitution des dossiers (BSE, SIAO, DLS, ...) ou même dans l'aide au déménagement / aménagement. La quasi-totalité des jeunes accompagnés bénéficient d'un logement plutôt adapté. Il reste quelques situations très précaires (certains logements en famille, logement d'urgence et sans domicile).



Si plus de la moitié des interventions concernent des démarches administratives diverses (CAF, Banque, Santé, Logement, Travail, ...), plus d'un quart visent exclusivement à maintenir le lien et soutenir moralement des jeunes isolés.



Nos partenaires en 2024

La Touline s'appuie sur un vaste réseau de partenaires afin d'aider et d'orienter les jeunes vers les structures compétentes. En voici une liste non-exhaustive pour 2024 :

Les MNS, l'ADEPAPE (échange d'informations, conseils, aides financières), Les Ombres, Frase, Visa, Bureau des cœurs, Magdala, Entourage, Pro'pause, La Cloche, Tisserin Habitat, BSE Lille pour le mobilier, FJT, le GRAAL, AMFD, Myriade, La Cimade (aide pour les étrangers), CMA Lille , Propulse d'Apprentis d'Auteuil, CCAS de Loos, SOS bébé et maman Lille, PMI de Lille, Soliha (logement pour revenue précaire), L'Abej, Emmaüs Connect, La cravate solidaire, France Services de Lille, les employeurs, soignants, familles, Préfecture du Nord, OFII, Itinéraires, Proximité, ...

Quelques réalisations en 2024

La Touline avait deux grands objectifs en 2024 : le développement du mentorat et l'élargissement des partenariats. Ces objectifs ont été atteints.

Développement des partenariats

Dans le domaine du logement, le travail partenarial nous a permis d'offrir un hébergement plus stable aux jeunes et de bénéficier de facilités auprès des bailleurs sociaux tels que Tisserin Habitat, et des associations d'hébergement d'urgence comme Visa.

Par ailleurs, des collaborations ont été établies avec des associations spécialisées dans l'accompagnement des jeunes en situation de grande précarité, notamment Pro'pause, La Cloche, Magdala et Visa. Ces structures fournissent une aide alimentaire et, dans certains cas, un hébergement temporaire. Certaines proposent également un accompagnement spécifique pour les problématiques d'addiction.

Un partenariat innovant a également été noué avec l'association Bureau des Cœurs. Cette initiative repose sur la mise à disposition de locaux d'entreprises inoccupés le soir et les weekends pour héberger des personnes sans abri. Grâce à une collaboration avec des chefs d'entreprise, ce dispositif permet à des jeunes en difficulté d'être logés temporairement (jusqu'à six mois), avec un suivi régulier assuré par des éducateurs et l'association.

En parallèle, des synergies ont été créées avec Magdala et Entourage, qui accompagnent les jeunes vers l'insertion professionnelle en les aidant à trouver un emploi, une formation ou un stage, et en les préparant aux entretiens et à la rédaction de CV. Ces associations offrent également une aide alimentaire.

Développement du mentorat

Dans le cadre du mentorat, un partenariat a été mis en place avec l'association « Les Ombres », qui met en relation les jeunes sortant de l'ASE avec des étudiants et des

professionnels. Cette collaboration vise à favoriser l'insertion académique, l'accès à l'emploi et à lutter contre l'illectronisme. Ce partenariat nous a également permis d'obtenir cinq ordinateurs portables neufs, qui ont été distribués aux jeunes, facilitant ainsi leur accès au numérique.

Accompagnement psychologique

Les besoins en soutien psychologique pour les jeunes étant particulièrement importants, nous avons initié une collaboration avec l'association Frase, qui accompagne les jeunes sortant de l'ASE. Grâce à ce partenariat, quatre jeunes ont bénéficié d'un suivi régulier par une psychologue. Malheureusement, cette initiative a dû être interrompue faute de financements. Nous sommes activement à la recherche de nouvelles solutions pour pallier ce manque, car l'accès aux soins psychologiques reste un enjeu majeur pour les jeunes que nous accompagnons.

De nombreux autres partenariats sont en cours de construction.

Succès 2024

- **Insertion et accompagnement social** : Deux jeunes en situation précaire ont pu être sorti de la rue grâce à un accompagnement renforcé, un des jeunes incluant la mise en place d'une curatelle et une reconnaissance MDPH.
- **Régularisation administrative** : Plusieurs titres de séjour ont pu être débloqués, permettant ainsi à des jeunes de stabiliser leur situation et d'accéder à des opportunités d'insertion.
- **Amélioration du cadre d'accueil** : L'aménagement d'un bureau *cocooning* a permis de créer un environnement chaleureux et rassurant, facilitant les échanges et l'accompagnement des jeunes.
- **Actions collectives et lutte contre l'isolement** : L'organisation régulière de goûters a offert un espace de partage et d'échange entre les jeunes, permettant à certains, habituellement isolés, de s'intégrer progressivement.
- **Renforcement des partenariats** : Le développement de nouveaux partenariats a ouvert de nombreuses pistes pour l'accompagnement des jeunes, notamment en matière de relogement et d'insertion sociale.
- **Impact de la loi Taquet** : Le retour au contrat EVA a permis de faciliter plusieurs accompagnements, offrant ainsi des solutions plus adaptées aux besoins des jeunes en situation de précarité.
- **Soutien renforcé à la parentalité** : Un accompagnement spécifique a été mis en place pour les jeunes mamans enceintes, ainsi que pour les jeunes parents, afin de les soutenir dans leur parcours et leur responsabilisation.
- **Accompagnement dans les moments difficiles** : Une attention particulière a été apportée aux jeunes confrontés à des épreuves personnelles, notamment en cas de décès d'un proche.

- **Mise en place d'un reporting mensuel** : La création d'un reporting mensuel a permis d'avoir une vue d'ensemble sur nos pratiques et de mieux valoriser notre travail auprès de l'ASE, renforçant ainsi la transparence et la reconnaissance de notre action.

Nos défis

- **Complexité administrative** : La gestion des dossiers de titre de séjour et des demandes d'aide sociale reste un processus long et parfois incertain, nécessitant un suivi constant et une adaptabilité aux changements réglementaires.
- **Besoin de moyens supplémentaires** : L'augmentation du nombre de jeunes accompagnés souligne le besoin d'un renforcement des ressources humaines et financières pour maintenir un accompagnement de qualité, et éventuellement pouvoir l'ouvrir plus largement aux jeunes sortants d'autres structures.
- **Accès au logement** : Malgré les avancées grâce aux partenariats, l'accès au logement pour les jeunes en précarité reste un enjeu majeur, avec des délais souvent longs et une offre limitée.
- **Pérennisation des initiatives** : Assurer la continuité des actions mises en place, notamment les goûters et l'accompagnement parental, demande une implication constante et une recherche active de financements.
- **Soutien psychologique** : L'accompagnement des jeunes en situation de grande détresse émotionnelle ou psychologique nécessite des ressources spécifiques et une coordination accrue avec les professionnels de la santé mentale.

Malgré ces défis, les avancées réalisées cette année démontrent la pertinence et l'efficacité des actions menées, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour les années à venir.

TEMOIGNAGES

LA PAROLE

AUX ANCIENS

Adeline.L « La Touline a pu m'aider dans mon projet d'appartement, mon emménagement dans mon premier logement autonome lorsque je me suis retrouvée à la rue. Tout ce qui est administratif, les aides financières pour mon permis et mes impayés. Je n'aurais pas pu m'en sortir sans. Grâce à eux j'ai pu éviter de retourner à la rue. La Touline est très présente pour moi dès que j'en ressens le besoin. Ils m'épaulent et me conseillent dans chaque étape de ma vie. Je ne pourrais jamais les remercier autant. »

Thomas.C « La Touline est un bon soutien. Ils ont pu m'aider dans mon premier aménagement. Ils répondent à mes questions lorsque je suis dans le flou. Ils m'accompagnent lors de rendez-vous importants car je ne me sens pas encore capable de m'y rendre seul. Ils permettent une transition en douceur vers la sortie définitive de la structure et l'envolée de nos propres ailes. »

Pauline.S « Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers la Touline, pour son aide précieuse dans mes démarches du quotidien. Grâce à leur patience, leur efficacité et leur bienveillance, chaque étape administrative ou organisationnelle devient plus simple et moins stressante. Que ce soit pour remplir des documents, prendre des rendez-vous ou trouver des solutions à des problèmes complexes, La Touline est toujours disponible et à l'écoute. Leur soutien fait une réelle différence dans ma vie, et je ne peux que les remercier du fond du cœur pour tous ce qu'ils m'apportent au quotidien de leurs dévouement et leur gentillesse. Merci infiniment La Touline pour tous ce vous faites pour nous ! »

Flavie.D « La Touline est un service qui m'a beaucoup aidé, pour mes papiers administratifs, mes demandes de logement, ils m'ont accompagné à des rendez-vous importants. Je trouve que la Touline est un service à ne jamais enlever, de nombreux jeunes ont besoin d'aide après leurs sortie et la Touline est parfaite pour ça. Grâce à la Touline je suis encore plus autonome qu'avant. »

Houari.T « La Touline m'aide beaucoup pour tout ce qui est administratif, ils m'accompagnent régulièrement lors des demandes de titres de séjour car c'est très compliqué pour moi. Ils m'aident aussi dans les démarches pour la MDPH. Je ne connais pas d'autre service qui pourrait faire ce qu'ils font, je leur remercie d'être là pour nous. »

Apprentis d'Auteuil
Œuvre d'Église
Fondation reconnue d'utilité publique

40, rue Jean de La Fontaine
75 781 Paris Cedex 16
Tél. 01 44 14 75 75

www.apprentis-auteuil.org



La confiance peut sauver l'avenir